



Module en vue de passer la certification DPE - sans mention - 3j - 21h

Objectifs

- Définir le rôle, les limites de la mission et les responsabilités du diagnostiqueur
- Réaliser des « diagnostics de performance énergétique individuels » (certification sans mention)

Niveau de prérequis

BAC+2 (ou titre professionnel / qualification professionnelle reconnus équivalents par le RNCP) dans le domaine des techniques du bâtiment ou expérience professionnelle de 3 ans de technicien dans le domaine des techniques du bâtiment (ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent).

Public concerné

A l'attention des diagnostiqueurs qui souhaitent monter en compétences.

Validation

Attestation de suivi avec succès de la formation permettant l'inscription en examen de certification :

- Pour la certification initiale sans mention, 3 jours de formation doivent être suivis moins de 18 mois avant l'examen
- Certification à passer auprès d'un organisme certificateur COFRAC

Programme

Formation à la Certification DPE sans mention - 21 heures

Rappel des principes généraux

- Typologie des bâtiments et des systèmes constructifs
- Équipements consommateurs d'énergie et sources d'énergie
- Textes réglementaires

Méthodologie applicable au DPE

- Méthode 3CL-DPE et ses limites
- Importance de la saisie des valeurs
- Connaissance des matériels
- Différents modèles de rapport de DPE
- Hiérarchiser les recommandations relatives aux économies d'énergie et à la réduction des gaz à effet de serre
- Visite de bâtiment et application des méthodes de calcul adaptées : utilisation des différents modèles de rapport

Pratique en option

Durée et coût

Nbre d'heures total : 21h

Coût horaire : 35.71€ HT (42.86€ TTC)

Coût par personne : 750.00€ HT (900.00€ TTC)

Sessions programmées